



Mairie de La Rivière - Drugeon

PROJET COMPTE-RENDU

du CONSEIL MUNICIPAL

du 31 mai 2024

Sur convocation du 25 mai 2024

Secrétaire de Séance : Flavien TRIMAILLE

Votants :

VALLET Christian	X	GRILLON Yohann	X
BOURDIN Carine	X	LONCHAMPT Jordan	X
VUITTENEZ Yannick	X	LORIOD-BOURGON Monique	X
LONCHAMPT Jérémy	X	TRIMAILLE Chloé	Excusée (pouvoir à Flavien Trimaille)
DROMARD Claire	X	MONNIER Florent	X
BREITNER Morgan	X	TERRETTAZ Sophie	X
DICHAMP Anthony	X	TRIMAILLE Flavien	X
GIRARD Odile	Excusée (pouvoir à Carine Bourdin)		

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 26 avril 2024
2. Compte rendu des commissions
3. Urbanisme
4. Point sur les travaux en cours
5. Délibérations
 - Acquisition parcelle sous le moulin
 - Déclassement parcelle fbg de la planche du domaine public communal dans le domaine privé communal
6. Information affaires intercommunales
7. Questions et informations diverses

I) Approbation du compte-rendu précédent.

Pas d'observation, le compte rendu du 26 avril 2024 est adopté à l'unanimité.

II) Compte-rendu des commissions

Environnement/cadre de vie

- Passerelle chemin des remparts : les travaux devraient débuter deuxième décade de juin. Le chantier devra être sécurisé en association avec Le Foyer pour la fête des escargots.

- MTL : des devis sont en cours pour le remplacement du rideau séparatif des 2 salles .
Concernant le chauffage, deux devis ont été reçus en mairie (le conseil ne prend pas connaissance des tarifs avant le choix du mode de chauffage) : une entreprise propose des radiateurs à accumulation dynamique pronant des économies d'énergie et la seconde entreprise propose des ventilo convecteurs, sensiblement identiques à l'existant. Le Conseil décide du fait du besoin de chauffe rapide de choisir des ventilo convecteurs. Une demande de débit sonore sera toutefois demandée pour éviter le bruit des ventilateurs notamment lors de réunions ou conférences.
Il est donc demandé à l'entreprise Comptoir électrique bisontin de chiffrer des ventilo convecteurs afin de pouvoir comparer des devis sur les mêmes bases.
- Demande de l'Animatrice jeunesse de la CFD pour du tricot urbain avec des jeunes du village : la commission a donné un avis favorable pour installer des créations en tricot au niveau des aires de jeux de la MTL et de la Maison Age et vie.
Les jeunes volontaires procederont au désherbage du cimetière le mercredi 5 juin de 14 h à 17 h.
- Terrain multisports : la commune a reçu 2 devis (Kompan et AMC Diffusion) pour un terrain de 15 x 30 m (contre 25 x 45 actuellement). Le devis retenu s'élève à 67 974 € HT auquel il faudra ajouter le plateformage (environ 40 000 €). Des demandes de subventions seront déposées et le financement sera en partie pris en charge par l'association Le Foyer.

Bâtiments et chemins

- Le bouchage des trous est en cours par l'entreprise Vermot mais la météo n'est pas favorable pour ces travaux d'entretien.
- Le balayage de la commune aura lieu le vendredi 7 juin.
- Un chiffrage a été demandé pour la réparation des grilles d'égouts.
- Un devis a été demandé pour rhabiller les poteaux extérieurs du pavillon ramsar en alu marron couleur bois.
- Logements communaux : le Dossier de Consultation des Entreprises sera lancé prochainement.
- Vestiaire de foot : le projet sera à étudier en commission avant le chiffrage.

Gestion de la forêt

- Présentation du devis d'assistance à donneur d'ordre à signer avec l'ONF : après demande d'information, il s'avère que les 2.50 € / m³ demandés par l'ONF concernent le suivi de chantier, le contrôle du cubage lors de la réception de l'exploitation mais également le contrôle administratif des entreprises qui interviennent et le plan de prévention. Ce contrôle décharge la commune de toute responsabilité en cas de problème. Le conseil donne son accord pour signer le devis.

- La parcelle 7 sera reproposée lors de la vente publique du 17 juillet 2024.
- Les parcelles 30-31 devraient être exploitées prochainement par l'abatteuse mais au vu des conditions climatiques, il n'est pas urgent d'intervenir en forêt afin d'éviter des dégâts sur le terrain.

Communication et Information

- La commission a décidé de faire passer à nouveau, dans toutes les boîtes aux lettres une information concernant les horaires de tonte, un rappel concernant la tenue en laisse des chiens et les déjections canines. Il est proposé également de faire une information sur la bibliothèque communale ouverte le mercredi et le samedi matin.
- Proposition de créer un panneau informatif avec le plan de la commune et ses centres d'intérêts afin de recenser les points importants (Eglise, observatoire, étang, jardin de curé, sentier Drugeon&dragons...).
- Il est indiqué que certains articles parus dans la presse dernièrement (Est Républicain) ont pu entraîner une « polémique » et ne sont pas toujours bien interprétés par les habitants. A voir si les prochains compte-rendus seront toujours diffusés (non obligatoires) même si le souci de transparence reste prioritaire pour le conseil.

III) Urbanisme

Permis de Construire

- Bressand Jean-Pierre pour l'extension d'un garage.
- SB Immo (modif) pour la création de 3 logements avec terrasse.

Déclaration Préalable

- HM Environnement pour des pompes à chaleur
- Loriod Monique pour la rénovation de façade (bois mélèze)
- Dos Santos Rodrigues pour un abri de jardin et terrasse

Le Conseil prend connaissance des droits de préemption transmis par le notaire (à chaque vente de bien) pour le mois de mai 2024.

IV) Délibérations

- Le Conseil décide d'acquérir la parcelle de la famille Schieff 4 € / m² située sous le moulin.
- Monsieur le maire précise que pour vendre les terrains il y a lieu de les déclasser du domaine public (Faubourg de la Planche).

V) Affaires intercommunales

- SMCOM : la CFD a validé le transfert de la compétence collecte des ordures ménagères à Préval. En attente de la validation de la CCA 800 pour que ce transfert soit effectif et ainsi, le SMCOM pourrait être dissous fin d'année 2024 pour un transfert au 1^{er} janvier 2025.

- SEVAD : Projet « savoir rouler à vélo » pour 2 classes de l'école de La Rivière Drugeon (projet mobilités de la communauté de communes).
- Projet Aventures Fankarstiques : circuit interprété avec des aventures sur 4 points situés sur les liaisons douces de la CFD (2 à Frasne, 1 à Courvières et 1 à Boujailles), opérationnel pour l'été.

V) Informations diverses

- Un point rencontre a eu lieu avec la DRAC, la DDT, les services de l'ABF et la gendarmerie pour une sensibilisation aux pillages sur le site du fort Bacchin. Il est rappelé que toute recherche ou fouille sans autorisation du propriétaire et de la Préfecture est passible de poursuite judiciaire.
- Le maire informe avoir reçu un courrier concernant des plaintes de voisinage suite au non respect des horaires de bruit. Il est recommandé aux plaignants de s'adresser directement aux responsables et non pas au maire, surtout de façon anonyme. Un rappel sera néanmoins fait dans toutes les boites aux lettres pour rappeler les règles de civisme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

**Le Maire,
Christian VALLET**